



The Commonwealth of Massachusetts

DEPARTMENT OF PUBLIC UTILITIES DEPARTEMENT DES SERVICES PUBLICS (D.P.U.)

AVIS D'ENQUETE ET D'APPEL A COMMENTAIRES

D.P.U. 24-15

Le 4 janvier 2024

Avis d'enquête par le Département des Services Publics de sa propre initiative sur la charge énergétique avec un point focal sur l'accessibilité financière de l'énergie pour les abonnés résidentiels.

Le 4 janvier 2024, le Département des services publics a publié un Arrêté ouvrant une enquête pour examiner la charge énergétique avec un point focal sur l'accessibilité financière de l'énergie pour les abonnés résidentiels. Le Département a déterminé que cette procédure lui permettra d'envisager des améliorations aux programmes actuellement offerts pour répondre à l'accessibilité énergétique, d'assurer une participation maximale à chacun de ces programmes, et de déterminer si des programmes supplémentaires peuvent bénéficier davantage aux abonnés résidentiels des compagnies de distribution d'électricité et de gaz du Commonwealth. Le Département sollicite l'avis des parties prenantes, y compris les membres du public, les associations de défense et les entités réglementées par le Département, sur ces questions. Le Département a inscrit cette enquête au dossier sous le numéro D.P.U. 24-15.

Le Département invite toutes les personnes intéressées à soumettre des commentaires écrits sur ce sujet - y compris des commentaires sur les questions contenues dans l'Arrêté - au plus tard à la fermeture des bureaux (17h00) le **vendredi 1er mars 2024**. Le Département encourage les personnes intéressées à présenter des positions consensuelles et à soumettre des commentaires conjointement, lorsque cela est possible. Le Département déterminera les prochaines étapes appropriées de cette procédure après avoir examiné les commentaires initiaux.

Tous les commentaires doivent être soumis au Département sous forme de pièce jointe en **format .pdf**, par e-mail à dpu.efiling@mass.gov et à laurie.e.weisman@mass.gov. Le texte de l'e-mail doit préciser : (1) le numéro de dossier de la procédure (D.P.U. 24-15) ; (2) le nom de la personne ou de l'entité qui soumet le dossier ; et (3) indiquer que le document est un commentaire écrit. Le dépôt électronique doit également inclure le nom, le titre et le numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas de questions sur le dépôt.

Tous les documents soumis sous forme électronique seront publiés dès que possible sur le site internet du Département par l'intermédiaire de notre Salle des Dossiers en ligne (saisir « 24-15 ») à l'adresse suivante : <https://eeaonline.eea.state.ma.us/DPU/Fileroom/dockets/bynumber>. Veuillez noter que, dans un souci de transparence, tous les commentaires seront publiés sur notre site

internet tels qu'ils sont reçus et sans que les informations personnelles, telles que les adresses, les numéros de téléphone ou les adresses électroniques, ne soient expurgées. Par conséquent, veuillez à évaluer l'étendue des informations que vous souhaitez partager lorsque vous soumettez des commentaires. Le Département encourage vivement le public à soumettre ses commentaires par e-mail. Toutefois, si un membre du public n'est pas en mesure d'envoyer ses commentaires par e-mail, une copie papier peut être envoyée à Mark D. Marini, Secretary, Department of Public Utilities, One South Station, Boston, Massachusetts, 02110.

Cet Arrêté et tous les documents connexes ultérieurs soumis au Département ou publiés par le Département seront disponibles sur le site internet du Département, comme indiqué ci-dessus, dès que cela sera possible. Si une personne ou une entité souhaite présenter des observations conformément à la présente communication, il lui suffit de le faire par voie électronique, comme indiqué ci-dessus. Pour demander des matériels dans des formats accessibles aux personnes handicapées (braille, gros caractères, fichiers électroniques, format audio), veuillez contacter le coordinateur ADA du Département à l'adresse e-mail suivante : Gabiella.Knight@mass.gov.

Pour de plus amples informations concernant cet Avis, veuillez contacter Laurie Ellen Weisman, responsable des auditions, Département des services publics, à l'adresse suivante : laurie.e.weisman@mass.gov.

<p>This document contains important information. Please have it translated immediately.</p>	<p>Questo documento contiene informazioni importanti. La preghiamo di tradurlo immediatamente.</p>	<p>ເອກະສານສະບັບນີ້ ບັນຈຸຂໍ້ມູນສຳຄັນ. ກະລຸນາເອົາເອກະສານສະບັບນີ້ໄປແປອອກຢ່າງບໍລິເວນ.</p>
<p>В данном документе содержится важная информация. Вам необходимо срочно сделать перевод документа.</p>	<p>Este documento contém informações importantes. Por favor, traduzi-lo imediatamente.</p>	<p>ປັດສຳນຶກນີ້ມີຂໍ້ມູນສຳຄັນ ຢາກແປອອກກະລຸນາ.</p>
<p>Este documento contiene información importante. Por favor, consiga una traducción inmediatamente.</p>	<p>此文件含有重要信息。請立即找人翻譯。</p>	<p>ສູບບັດນີ້ມີຂໍ້ມູນສຳຄັນ ຢາກແປອອກກະລຸນາ.</p>
<p>تحتوي هذه الوثيقة على معلومات هامة. يرجى ترجمتها فوراً.</p>	<p>본 문서에는 중요한 정보가 포함되어 있습니다. 본 문서를 즉시 번역하도록 하십시오.</p>	<p>Ce document contient des informations importantes. Veuillez le faire traduire au plus tôt.</p>
<p>Docikman sa gen enfòmasyon enpòtan. Tanpri fè yon moun tradwi l touswit.</p>	<p>Tài liệu này có chứa thông tin quan trọng. Vui lòng dịch tài liệu này ngay.</p>	